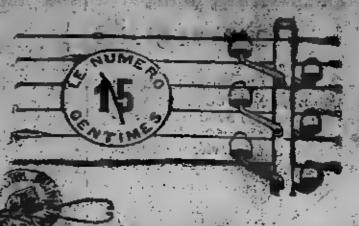


UBAIX-TOURCO



# LES RÉPARATIONS DE L'ALLEMAGNE

Ayons confiance dans les pourparlers engagés. Des cinq annuités de trois milliards marks-or et l'hypothèque sur l'activité économique allemande. ø L'importance du problème des paiements en charbon.

Quelques précautions nous paraissent

Nous voulons dire quelques mots du

l'abondance des stocks constitués en 1920, la régularité des livraisons alle-

mandes ont déterminé une accumula-

tion de combustible que l'on ne pouvait prévoir, du reste, il y a six mois. Dans nos mines, le charbon s'entasse

sur les carreaux, et nous croyons savoir que les Compagnies expédient d'auto-

rité à des clients qui désirent, au contraire, ne plus rien recevoir. Un soula-

gement à cette situation sera apporté

merce charbonnier au 1er février, mais

qu'adviendra-t-il si l'afflux trop considé-

rable de charbons allemands menaçait

La consommation de la France n'est

guère supérieure à 50 ou 60 millions de

tonnes par an. Or, la valeur de huit mil-

rait 100 à 130 millions de tonnes, dont la

ce à quoi elle a droit, mais ne peut-elle

s'entendre avec ses alliés pour leur ré-

La Pologne subit, faute de combus-

Même situation en Tchéco-Slovaquie,

in Un accord rapidement conclu avec ces

tre pays leur « fournisseur de charbon i

en échange de la livraison de matières

premières qui nous sont nécessaires

comme le pétrole, le bois, la pâte à pa-

Nous aurions ainsi le moyen de mon-

naver pratiquement notre créance alle-

mandet sans risquer de perturber notre

situation économique intérieure. L'idée

est tellement simple qu'il est infini-

ment vraisemblable qu'elle s'apparente

avec les projets de nos négociateurs :

dant montrer combien l'opinion de no-

tre population minière était attentive

entre alliés le permettra, nous sommes

assurés que le Gouvernement donnera à

Pour l'instant, notre sort est entre des

Alex WILL.

mains prudentes mais fortes. Il est en

profit des réfugiés

LETTRE DU MINISTRE DE LA JUSTICE A M. LE SENATEUR HAYEZ

en ce qui concerne les meubles sequesirés « requisitionnes » à leur profit, doivent faire conneître le plus fot possible leur décision à l'ad-

ministrateur séquestre compétent.

En cas où le nom et l'adresse de ce dernier seraient inconnus, le réfugié devra s'adresser au Parquet de première instance duquel dépend

Le prix de cession du mobilire est fixé à la valeur des objets à la date à laquelle ils ont été réquisitionnés, suivant l'état estimatif qui a du être dressé au moment de l'entrée en pos-

Si le réfugié a l'intention de faire imputer le

montant du prix de la cession sur son indem-nité pour dommages de guerre, il devra fournir un récépissé de déclaration faite devant la com-mission cantonale compétente ou un extrait cer-tifié conforme de la décision de cette commis-sion ou du Tribunal des dommages de guerre».

La Production de nos Houillères

ELLE EST EN VOIE DE PROGRESSION DANS LES MINES DU NORD ET DU PAS-DE-CA-

La production nette des houillères dévastées du Nord et du Pas-de-Calais s'élève, pour le

mois de décembre 1920, à 323.599 tonnes, se

répartissant comme suit:
Aniche, 71.174; Anzin, 117.251; Azincourt,
1.877; Crespin, 4.084; Douchy, 9.138; Escarpelle. 11.484; Thivencelles, 5.680; Vicoigne,
4.250; Courrières, 9.040; Dourges, 11.911; Lens,
1.210; Ostricourt, 76.500.

La production, pour novembre, s'était élevée à 314.830 tonnes: elle est donc en léger pro-grès, plus particulièrement aux mines d'An-zin, Courrières, Dourges, Thivencelles, Azin-

ce sujet les apaisements désirables.

Il nous est apparu qu'il fallait cepen-

MM. Briand et Loucheur.

bonnes mains.

en Serbie.

L'Italie a le désir d'obtenir du char-

trocéder ce dont elle n'a pas besoin?

Au moment où les représentants de la France vont s'entendre avec les chefs cependant nécessaires, sans affaiblir en des gouvernements alliés pour régler la rien une méthode dont le caractère réa-question des réparations allemandes, le liste et pratique est excellent. devoir de l'opinion publique est de faire confiance aux délégués de notre pays. Les populations des régions libérées

ont fait entendre leurs voix : elles ont dit qu'elles voulaient que l'Allemagne n'echappat point à l'obligation d'acquitter sa dette et de participer le plus vite possible à la reconstitution de nos villes et de nos campagnes, systématiquement

Depuis plus de trois ans, c'est le bud-get de la France, ce sont les emprunts français qui ont permis de faire face aux dépenses de reconstitution. Une quaran-taine de milliards ont été versés déjà de ce fait. L'heure est venue où l'Allemagne doit apporter sa contribution de manière à soulager l'effort des avances consenties par la France.

Au budget de 1921, une somme de 10 à 15 milliards est inscrite pour les Régions Libérées. Il serait injuste qu'une de délerminer une réduction de la production de nos mines françaises?

Il y a là un problème dont l'importance n'a pas échappé, sans doute, à un esprit aussi averti que M. Loucheur. part de ce fardeau financier n'incombat pas au responsable et ne pesat pas sur le contribuable allemand.

De quelle manière l'Allemagne devra-l-elle s'acquitter?

Toute controverse sur les méthodes de paiement serait inutile actuellement On semble s'acheminer vers un système qui obligerait l'Allemagne à effectuer, des cette année, un premier versement, puis à en effectuer de semblables durant quatre autres années. L'ensemble de la dette serait déterminé d'ici là, avec des modalités de paiement croissant au fur et à mesure de la reprise de l'activité économique allemande.

Si les cinq premières annuités fixées pon allemand. Elle vient de leriner ses étaient chacune de trois milliards de frontières à nos expéditions. marks-or, soit environ 10 milliards 500 millions de francs, la France; qui a droit lible, une crise redoutable et les usines à 55 pour cent des versements de l'Allemagne, recevrait environ 6 milliards de francs.

Il n'apparatt pas qu'on s'attende à de foris rersements en numéraire. Aucun pays allies ou amis pourrait faire de nosinistré ne se soucie de recevoir en paiement des billets de 100 ou 1.000 marks emis par la Banque d'Enipire allemande. Une parlie pourrait être versée en argent on en bonnes valeurs, mais la pier, etc. plus importante proportion des paiements se ferait en nature.

Le président du Conseil, M. Briand, indiqué à la Chambre qu'il entendait certes tirer de l'Allemagne le maximum de numéraire. « Nous avons le droit, a-t-il rappelé, de vérifier si l'Allemagne a fait tous les efforts fiscaux qu'on exige du contribuable français, si elle n'est pas à même de faire appel à de nouvelles possibilités de ressources. » Il a judicieusement indiqué le désordre, peutêtre plus apparent que réel, qui règne dans les finances de l'Empire. Celui-ci a augmenté le nombre des fonctionnaires; une mauvaise gestion gaspille les crédits publics, mais d'autre part quand on examine les dividendes que de grandes firmes industrielles distribuent, on s'aperçoit que, déjà, la prospérité renaît dans l'industrie allemande.

Et le chef du gouvernement français a posé cette formule susceptible des plus utiles développements : Est-ce qu'il n'y aura pas à imposer, entre le peuple allemand et son gouvernement momentané-ment gené, le degré de solidarité néces-

M. Hayez, sénateur du Nord, vient de recevoir du Ministre de la Justice, la lettre suivante:

Nous voyons en ceci la base d'un système d'hypothèque sur l'activité économique allemande, qui garantira l'exécution, progressive mais certaine, du Traité de Paix.

M. Hayez, sénateur du Nord, vient de recevoir du Ministre de la Justice, la lettre suivante:

"Pour répondre au désir exprimé par votre de vous faire savoir que, conformément à une circulaire en date du 28 octobre dernier, les réfugies qui entendent se prévaloir des dispositions, progressive mais certaine, du Traité de Paix.

En attendant, les Alliés doivent se faire payer de toutes les manières immédiatement possibles.

M. Loucheur a dit, dans une récente interview : « Je crois qu'accepter d'être payés en produits manufacturés serait une lourde faute. Notre propre indusfrie ne s'en releverait pas. La seule solution positive que j'entrevois à cette heure est le paiement en charbon. J'es-lime que l'Allemagne peut nous livrer annuellement pour 8 milliards de char-bon. Nous pouvons trouver facilement deux autres milliards en produits chimiques, bois, impôts et taxes sur les exportations et douanes, au total dix mil-

liards. » Cette thèse a été renforcée par les dé-clarations de M. Briand à la tribune où

« Les exportations de l'Allemagne alors qu'il s'agit en particulier d'envisager la catégorie des paiements en nature - les exportations de l'Allemagne, qui peuvent l'amener à rétablir son change, lui ouvrir des facultés de paiement à notre profit, sont-elles ce qu'el-les devraient être ? Est-ce qu'on ne pratique pas sur certaines catégories de produits. de matières premières, un malthusianisme économique? Fait-on

matière de réparations, dans le sens de

# Entrevue Internationale entre Patrons et Ouvriers

Un fait sans précédent dans l'histoire du Travail

Paris, 24 janvier. — Demain, s'ouvrira à Bruxelies une conférence entre l' « International Shipping Fédération », organisation internationale des armateurs, et la Fédération, Internationale des Marins.

Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail, a été prié par les deux parties de conduire les débats, comme président

impartial, ne premant pas part au vote. C'est la première fois, dans l'histoire du kravail, que deux organisations professionnelles internationales de patrons et d'ouvriers entrent en conversation pour chercher les termes d'un accord sur les conditions du travail. charbon.

La France regorge de charbon, à l'heure présente. La réduction du travail nationalités, soit du côté des armateurs, soit

dans nos usines de la région du Nord. du côté des ouvriers, n'étant pas représentées. tions ouvrières ne prennent pas part aux dé-bats, pourra imposer l'institution d'une confé-rence ultérieure plus large. Mais, des maintenant, les deux parties se proposent d'établir néttement sur quels points portent les différends et de chercher à résoudre les difficultés qui avaient empêché la conférence de Gênes de voter un projet de convention obligatoire-

ment soumis aux Parlements.

Dès aujourd'hui, les marins se sont réunis en conférence spéciale pour établia leurs propositions. Havelock Wilson, pour la Grande-Brétagne; Réaud, pour la France; Giuletti, pour l'Italie, sont les principaux délégués oupar la reprise de la liberté du com-

> L'indemnité de zone des fonctionnaires PROTESTATION ET ACTION

La liste parue au début de ce mois à l'Officiel. cause d'alermants déboires aux fonctionnaires de ertaines localités. La Fédération postale et celle des fonctionnai-La Fédération postale et celle des fonctionnaires, après plusieurs tettres au groupe parlementaire des Régions libérées, après un félégramme
au président du Conseil et des meetings, ont
envôyé au ministre des Régions libérées, il y
a quelques semaines, une adresse de protestation, demandant en outre une audience, en compagnie de parlementaires du Nord.

Cette audience aura prohablement lieu dans
quelques jours liards de charbon allemand représente-France prendrait la moitié, ce qui serait Le problème n'est pas insoluble. Il est bon que la France prenne possession de

quelques jours.
Nos camarades peuvent se reposer sur leurs organisations, pour l'action qui sera menée, en vue de la sauvegarde et de la défense de leurs intérêts. Ce qui a déja été fait répond de l'ave-Pour la Fédération postale

Le Secrétaire : PLOUVIET. Pour la Fédération des Fonctionnaires

Le Secrétaire, HUART.

Le Nord dans le Midi On nous communique:

Il vient de se fonder, à Nice, un groupement amical sous ce titre « Les Enfants du Nord et du Pas-de-Calais sur la côte d'azur ».

Une centaine d'adhésions ont été requeillies à l'assemblée qui s'est tenue, lundi, à la Brasserie Royale.

Ont été élus : président, MM, le docteur Guil-Ont été élus : président, MM, le docteur Guillaume, de Lille ; vice-présidents, Fernand Lefranc, de Béthune ; et le docteur Degroote, d'Hazebrouck ; trésorier, le commandant Lacoste, de Lille ; secrétaire général, Playoust Paul, de La Bassée; président du Comité des Réfugiés ; commissaire général, Cacan, de Lille; Ajoutons que, les soir de l'ouverture du Carnavel de Nice, jeudi prochain, aura lieu, à l'Hôtel Ruhl, un grand bal de bienfaisance au profit des trois villes filleules de Nice : Cambrai, Recquignies et Charmes brai, Recquignies et Charmes

Voleurs à main armée

L'UN EST CONDAMNE A MORT L'AUTRE A DIX ANS DE RECLUSION sur ce point. Dès que la conversation Paris, 24 janvier. — La Cour d'Assises de la Seine présidée par M. Boucard, conseiller à la Cour, a condamné cet après-midi, Marius Barré 22 ans, mécanicien, né à Lindry, près Auxerre, à la peine de mort et André Puchaux, 19 ans, ajusteur, né à Saint-Quentin (Aisne), à dix ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour, pour avoir, au mois d'avril 1920, dévalisé à main armée trois chauffeurs de taxi-autos : MM. Facy, Thomas, et Mourrières, et blessé au bras gauche d'un coup de revolver le 20 avril 1920 le chauffeur Fey, qu'ils voulaient également dévaliser. Les meubles réquisitionnés au

Les jurés, après la lecture de la condamnation ont signe un recours en grâce en faveur de Marius Barre.

Arrestation au Palais de Justice de Paris

Paris, 24 janvier. — Une arrestation vient d'être opérée au Palais de Justice, y causant une vive émotion : celle du garçon de chambre des appels correctionnels. Henri Luneau. Il est inculpé d'escroquerie, ou, plus exactement, est accusé de s'être fait remettre par des parents de détenus, devant comparaitre devant la chambre des appels, des sommes d'argent oui, destinés aux magistrats, disait-il, devaient assurer à l'appelant la bienveillance du juge.

DRITY FEMMES ASSASSIVEES BY BRULES Caen, 24 janvier. — A Bavant, près Ca-bourg, deux fermières, Mme Lemaire et sa fille, ont été assassinées. Les meurtriers ont ensuite arrosé les corps de pétrole et y ont mis le

Le vol est le mobile du crime. Les auteurs de cet horrible crime - les circonstances du drame démontrent qu'ils de-vaient être plusieurs — sont jusqu'à présent

L'odyssée de Ciara Zetkin ELLE BACONTE SES IMPRESSIONS

DE VOYAGE EN FRANCE Londres, 24 janvier. - Clara Zetkin, députée communiste au Reichstag, a confié au corres-pondant berlinois du « Daily Herald » comment elle réuesti à tromper, une semaine durant, la vigilance de la police française:

" Je n'avais pas, dit-elle, de faux papiers.

J'al simplement voyage en automobile et envoye mes bagages d'avance. A la douane, on n

me demanda pas mon passeport et comme tous mes esset étaient enveloppés dans le plus réactionnaire des journaux bourgeois français, je sus traitée avec le plus grand respect.

D'arrivai à Paris de jour. Il y avait à la gare de nombreux agents, mais aucun ne me demanda mon passeport et je ne crus pas néces saire de le leur montrer.

malthusianisme économique? Fait-on produire aux mines de la Ruhr et aux autres mines de la Ruhr et aux autres mines tout ce qu'elles pourraient rendre, toutes les quantités à exporter que nous pouvons imposer à l'Allemagne en pouvons imposer à l'Allemagne? Cest un point de vue que nous pouvons imposer à l'Allemagne de l'automobile en pleine nuit. La voiture des baces à lerre dons secuée et l'automobile en pleine nuit. La voiture des baces à lerre dons secuée et l'abourais marité des balles allées cans at terre dons se mettre dans cet usit eve de l'automobile en pleine nuit. La voiture des baces al terre dons des baces al terre dons se mettre dans cet usit eve de l'automobile en print de vue que nous pouvons imposer à l'Allemagne des fautomobile en prire de saux autres miture des baces de l'automobile en prire des b » Après mon discours au Congrès du Parti

# La Conférence Interalliée s'est réunie hier à Paris

#### Le Désarmement de l'Allemagne fait l'objet des premières délibérations :::

accompagnaient.

Le maréchal Foch, le général Weygand, le contre amiral Levasseur, le maréchal Wilson et le vice-amiral Sir Edward Charlton, le général Nollet, président de la commission de contrôle interalliée à Berlin, le général Maglinse, chef d'étal-major général de l'armée belge, etc.

Toutes ces personnalltés sont introduites immédiatement dans le salor du congrès où elles s'entretienment par petifs groupes, tandis que MM. Briand et Lloyd George conferent dans le cabinet du président du Conseil. Cet entretien terminé, les plénipotentiaires se rondent dans le salon de l'Horloge et prennent place autour de la table en fer à cheval, tandis que les experts occupent de petites tables qui leur ont été préparées derrière les chefs de leurs délégations.

Commencée à 11 h. 30, la première séance s'est terminée vers 13 heures.

Un communiqué otticiel

Le communiqué suivant a été fait à la Presse Paris, 24. — La première réunion de la Conférence de Paris a eu lieu à 11 heures. Etaient seuls présents les chels de délégations : Pour la France, M. Briand président de la Conférence, assisté de M. Berthelot; pour l'Angleterre, M. Lloyd George ét lord Curzon; pour l'Angleterre, le comte Sforza, le comte Bonin-Longare et le marquis Della Torretta; pour la Belique, M. Jaspar et M. Theunis; pour le Japon, le vicomte Islaire. Chaque délégation était assisté de deux secre

Il a été entendu que les experts techniques seraient introduits au fur et à mesure des ques-tions pour lesquelles ils sont appelés à donner Après quelques mots de bienvenue de M. Briand et un rapide exposé de l'ordre du jour, on a discuté la première question oui a pro-

vogué la réunion de la Conférence : La questio du désarmement.

Les techniciens ont été introduits : Pour la France, M. Barthou, ministre de la Guerré : le maréchal Foch, président du Comité militaire interallié de Versailles, assisté du général Weygand; le général Nollet, président de la commission de contrôle de Berlin; rour l'Angleterre, le maréchal Wilson, le général Binghain, ce dernier président de la sous-commission de l'armement à la commission de contrôle interalliée; pour la Belgique, le général Maglinse, chef d'état-major général; pour l'Italie, le général Marietti, représentant italien au Comité militaire allié à Versailles.

Le maréchal Foch a résumé les constatations

du rapport du Comité de Versailles du 30 dé-cembre 1920. Il a exposé ensuite la situation ré-sente de l'Allemagne au point de vue des troupes et de l'Allemagne au point de vue des troupes et de l'armement. Le général Bingham, le général Nollet, le gé-néral Marietti ont également fourni au Conseil des précisions sur divers points. L'étude de la question du désarmement continuera cet après-midi, à 4 heures. Après avoir entendu l'exposé fait ce matin par les techniciens, les chefs de Gouvernement ont délibéré.

Autour de la séance Le rapport du Maréchal Foch

Paris, 24 janvier. — La première réunion du Conseil Suprème s'est ouverte ce matin, lundi, au Ministère des Affaires Etrangères.

Cet événement avait attiré aux abords du quai d'Orsay un nombreux public, maintenu par un service d'ordre, et avide de voir le défilé des personnalités alliées.

Dès 10 heures 15. M. Loucheur, ministre des Règions Libérées, qui est en même temps chargé de suivre la question des réparations, arrivait au ministère des Affaires étrangères. A partir de 10 h. 30. se succèderent lord Curzon, ministre de la Guerre; M. Lleyd George puis MM. Jaspar et Theunis, représentants de la Belgique; le comte Sforza, le vicombe Ishi.

De nombreux experts militaires et navals les accompagnaient.

Le maréchal Foch, le général Weygand, le

Or, au moment où ont expirés les délais fixés par le protocole de Spa, le comité interallié de Versailles, a été amené à faire les consta-tations suivantes : 1. La commission de contrôle n'a recu ou un

faible partie des armes livrées aux autorités allemandes par suite du désarmement de la population civile:

2 Le commissaire pour le désarmement n'a pas encore fait connaître la date de la remise des armes des gardes civiques;

3. Le désarmement de la police de sûreté n'est

La police de sûreté n'a pas été dissoute 5. Les gardes civiques mainlenues en Prusse orientale et en Bavière sont en rapports étroits avec la rechswehr;
6. La législation allemande n'a pas été mise suffisamment en harmonie avec les dispositions

militaires du traité de paix;
7. Le gouvernement allemand se refuse à livrer le surplus du matériel d'artillerie de Konigsberg et de Kustin;
8. Le gouvernement allemand continue à entre le production de la continue à entre le production de la continue de la con tretenir, malgré la réduction non encore con-trôlée de la reichswehr à 100.000 hommes les offices de liquidation contraires aux dispositions

9. Une résistance systématique est opposée à l'exécution des clauses relatives au matériel

L'exposé du maréchal Foch a paru impression-ner M. Lloyd George ainsi que les autres repré-sentants alliés. Le général Bingham, représentant anglais à la commission militaire de contrôle interalliée à Berlin, et président de la sous-commission dedésarmement, a montré ensuite que, dans l'en-semble, l'Allemagne était désarmée. Le général Nollet, président de la commission

Séance de l'après-midi es experts vont ee réunir sous la présidence du Maréchal Foch

Paris, 24 janvier. — Ce soir, le nouveau com-nuniqué officiel suivant a été fait aux journa-« Dans une séance qui a duré de 14 h. à 19 h.

Conférence a poursuivi l'examen de la question du désarmement.

Elle a décidé que les experts militaires, navals t aériens se reuniront des demain matin sous a présidence du maréchal Foch, nour arrêter la liste des mesures qui restent à prendre par l'Allemagne, afin d'assurer l'exécution complète des clauses du Traité de Versailles relatives au désarmenient. Ils adresseront ensuite un rapport à la Conférence.

Dans sa séance de demain matin celle-ci exa-minera la situation de l'Autriche et abordera ensuite l'examen des affaires de Grèce et d'Orient, » La Conférence intéralliée tiendra, cette se

On signale une tendance des plénipotentiaires à admettre le moins possible les experts aux délibérations.

Le maréchal Foch a résumé, dans son exposé

# LOPUVRE

# Société des Nations

### M. Léon Bourisois l'expess en Mon

Paris, 24 janvier. — Devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, réunie sous la présidence de M. de Selves, M. Léon Bourgeois a exposé dans le détail le plus concret, avec toutes les preuves à l'appui, l'œuvre matérielle et morale de la Société des Nations, notamment dans sa dernière assemblée de Genève. Il a considéré successivement les trois aspects: politique, social et juridique de cette activité vraiment productrice de cette énergie aspects: politique, social et juridique de cette activité vraiment productrice, de cette énergie toujours croissante qui, depuis un an, a élargi son champ d'action et a mené à bien toutes les tâches qu'elle a entreprises pour le maintien de la paix mondiale, l'amélioration de la vie humaine et pour la solidarité concentique et juridique entre les peuples.

Par des exemples choisis (arbitrage entre la Finlande et la Suède, entre la Pologne et la Lithuanie, etc., etc., M. Léon Bourgeois a montré quelle influence inconfestée ont obtenue dans le monde les premières interventions de Ja Société.

M. Léon Bourgeois a insisté sur l'importance qu'ont déjà prise et que prendront de plus en plus les organismes internationaux du Travail, de l'Hygiène, du Transit, des Rapports économiques et financiers, etc., créant entre les pripples une solidarité d'intérêts communis le constitueront le plus puissant des obstacles aux moyens ou aux tentatives de rupture de la paix

Une Cour de Justice internationale

Le Gouvernement dépose à prochainement sur le bureau du Sénat un projet de loi ratificant l'organisation d'une cour de justice internationale à l'institution de laquelle ont collabore les Etats-Unis eux-mêmes. Cette cours de justice, qui promet de devenir le véritable tribunal de la paix, obtiendra tot ou tand de l'unanimité des nations, les moyens d'accurer le respect de ses décisions. Il est bien entendu que le recours à ce tribunal restera facultatif et ne déviendra obligatoire que pour les Etats y ayant consenti par des traités en forme et sous la règle de la réciprocité.

Cet exposé, fait avec une clarté méthodique et une éloquence contenue, a obtenu les applaudissements unanimes de la Commission dont M. de Selves s'est fait l'interprète en lécitant M. Léon Bourgeois et en rendant hommage au rôle bienfaisant qu'ont du remplir de Genève les représentants de la France.

## interalliée à Berlin, a exposé, de son côté avec chiffres à l'appui, que l'Allemagne n'avait pas encore exécuté toutes ses obligations et qu'elle s'efforce d'en relarder l'exécution. chez le Ministre du Travall

GONIAUX, deputs du Nord, a presente à M. DANIEL VINCENT, Ministre du Travail, les délégues des syndicats ouvriers des verriers d'Aniche. Marchiennes et Frasnes. L'entretien fut très cordiele. Le Ministre pris-les, membres de la délégation de le mettre au courant de la situation du chômage dans les

GONIAUX indiqua les propositions inscorp-tables qui avaient été faites per une verrerie de Montlucon, à des ouvriers chômeurs d'Anicha de ventr travailler au-dessous du tarif. Depuis lors, cette verrerie emploie 90 % d'ouvrier

M. DANIEL VINCENT a promis de faire prendre immédialement des renseignements sur estidure du Travail, d'examiner la possibilité d'engage à Monfluçon, des chômeurs du Nord

SCHNEIDER, président du syndicat des riers d'Aniche a donné tous les déteils males sur les pourparlers déjà entiqués.

GONIAUX a signale au Ministre que le Ministère des Régions libérées avait passé des commandes de verres en Belgique, ce qui patvant l'industrie verrière française de travail. Il a demandé que des tentatives soient faites pour procurer aux chômeurs, une occupation rémine ratrice par l'exploitation de chantiers de la blaiement.

Le Ministre a répondu qu'il interviendrait près des ministres intéressés pour leur demander de réserver à la main-d'œuvre française, le main du travail national. Une réunion interministérielle a justement été provoquée par lui dans la même journée de lupidi.

BANDITISME RURAL DES FERMIERS SONT ASSOMMES DANS LEUR LIT PAB DES CAMBRIOLEURS

Les époux Hamiet, fermiers à Sart-Moulin, près de Braine-l'Alleud, et leur fils, agé de 19 ans, étaient au lit et dormaient profondément, lorsque quatre bandits masques arrived rent par le jardin. Ils enfoncerent la fenetre sans réveiller personne, entrèrent dans la mail son et se glissèrent silencieusement dans la chambre des fermiers. Hamiet et sa femme furent assommés. L'un des bandits frappa, les fermier de, trois coups de couteau dans le dos un autre malfaiteur gagna la chambre de Ha-mict fils et l'étourdit à coups de crosse de browning avant de le ligoter sur son lit.

Alors les bandits explorerent la ferme jusque dans ses moindres recoins, mettant la main sur un magot de 10.000 francs et sur des bijour, tandis qu'un de leurs complices se tenait le revolver au poing devant le lit de la servante, menaçant de la vuer si elle bougeait. Les malandrins disparurent dans la nuit. Personne n'avait distingué leurs traits II festi alors des landrins disparurent dans la nuit. Personne n'avait distingué leurs traits. Il était alors ro heures et demie; l'agression et le cambriod lage avaient duré une demi-heure. Longtemps après la servante se décida à aller prévenir les voisins, lesquels, à leur tour, avisèrent les autorités communales. Des batties furent organisées par les villageois armés, cependant que deux médecins se rendaient à la ferme pour soigner les blessés. L'état du fermier Hamilet est grave, car le pauvre homme a perdu beaucoun grave, car le pauvre homme e perdu beaucoup de sang.

La nuit même, la gendarmerie de Braine-l'Alleud arriva à Sart-Moulin pour procéder à la première enquête et participer aux battues. Mais tout fut inutile, les bandits pe parent être retrouvés.

Le parquet de Nivelles a fait une de sur le théâtre de ce drame. De nombreuses empreintes digitales ont été relevées sur les meubles fracturés et sur le fenêtre, par laquelle les bandits sont entrés dep

A qui les arsenaux autrichiens?

Berlin, 24 janvier. — Lo milliardaire alles mand Hugo Stinnes scrak en pomparlers pour l'achat des arsenaux autrichiens. Leur valeur était de 867 millions de couronnes en 1918. On les estime aujourd'hui à plusieurs milliarde. En période normale, ils occupent environ 60.000 ouvriers, M. Stinnes se trouvereit concentrance evec un construum angleis.

# Les Sacs à Terre

Quatre mandats d'arrêt ont été lancés contre des patrons confectionneurs et une arrestation vient d'être opérée à Lille

mions nos lecteurs que M. le juge d'instruc-tion Gobert, du parquet de Lille, faisait re-chercher par la gendarmerie, les établisse-ments des « bons patriotes » qui, pendant la guerre, s'étaient livrés à la confection de sacs à terre, pour le compte de l'armée allemande. Démasqués, ces messieurs ne manquèrent pas de déclarer, ainsi qu'il avait été prévu, qu'ils ignoraient l'usage que les Allemands

voulaient faire de ces sacs. Cependant, une fois mis au courant par les autorites françaises, aucu d'eux ne fit rien pour se débarrasser de l'argent infâme qu'il avait encaissé. Cet argent, ce n'est pas par milliers de francs, mais bien par millions qu'il faut le

Pendant de longs mois, on put croire que l justice impuissante a prouver les faits repro-chés aux gros industriels inculpés, allait classer l'affaire.

Il n'en était heureusement rien. Dans l'om bre le parquet informait, la police enquêtait et dame Thémis enfin munie de tous les éléments qui tui étaient nécessaires, vient de prendre d'énergiques décisions.

Quatre mandats d'arrêt

Nous savons de bonne source que M. le juge Gobert à lancé quatre mandats d'arrêt con-cernant des personnes dont il est parlé plus L'une de celles-ci a été appréhendée hier ma-

lin, à son domicile, par deux agents délégués par M. Perny, chef de la sureté lilloise. Il s'agit de M. Henri Lamblin, 57 ans, ar chitecte, demeurant à Lille, 192, rue Nationale inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

Pendant la guerre, Lamblin remplissait les fonctions de maire d'Houplin, et gérait en même temps, à Croix, une usine que ses frères, mobilisés, avaient du abandonner pour rejoindre leuf régiment.
C'est dans cette usine que furent fabrique

Au mois de juin 1920, dans notre numéro bien, n'est-ce pas, monsieur Henri Lamblin, portant la date du 23 de ce mois, nous infor- 57 ans etc., etc... - Parfaitement, monsieur! - Dans ce cas, veuillez passer à l'anthropo-

métrie : on va vous photographier ; vous se-rez ensuite déféré au Parquet. » Au service anthropométrique, ce fut encore une autre affaire : l'architecte, croyant sans doute attendrir son rude entourage, répétait à chaque instant : - Ah l ca, c'est le comble !... C'est ma

mort ! C'est ma mort !... Enfin, les opérations furent terminées, et Henri Lamblin, conduit à la maison d'arrêt, fut écroué après les formalités en usage dans cette hospitalière demeure.

#### Et les autres?

La Sûreté de Lille possédait un second man-dat d'arrêt, — les deux autres concernant des personnes n'habitant pas Lille — mais elle ne put le mettre hier à exécution, «l'intéressé » se trouvant à Paris pour ses affaires. Le bruit de son retour dans la capitale des Flandres avait bien coura et deux policiers s'étaient rendus à la Gare pour l'y cueillir, mais il se trouva que le monsieur avait changé de déci-sion et était demeuré dans la Ville-Lumière. Temps différé n'est pas perdu...

Empressons-nous d'ajouter que le nombre des personnes définitivement compromises dans l' « affaire des sacs à terre » dépasserait celui des mandats d'arrêt jusqu'à présent délivrés. Il y aurait, au total, une dizaine d'in-

#### Important vol au narcotique

Nice, 24 janvier. - Un riche Américain, se emme et sonsenfant ont été découverts en état de prostration du à un narcotique administré par des malfaiteurs qui s'étaient introduits dans leur appartement. Une certaine somme d'argent et des bijoux,

Madrid, 24 janvier. - M. Dato a remis ce matin au roi la démission du cabinet. Le roi a prié le président du Conseil de revenir de-

main, se réservant un délai de 24 heures pour